



## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GUILLARD, Maire.

### Les décisions prises par le Conseil :

- Election d'un Adjoint, Mme Rabinand Julie est élue adjointe enfance jeunesse intergénérationnel en remplacement de Mme Martin Eve-Lise démissionnaire.
- Réattribution des indemnités des élus suite à cette élection.
- Dénomination d'une impasse « Impasse du Châtaigner » suite au projet d'urbanisme au sud de la rue du Moulin.
- Attribution du marché de fauchage élagage à l'entreprise Provost-Lairie pour un montant annuel de 36 160 € HT
- Adhésion au groupement de commande concernant la prévoyance et la santé piloté par le Centre de Gestion 44
- Autorisation pour la fongibilité des crédits dans le cadre de la nomenclature comptable M57 pour l'exercice budgétaire 2024 dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles.
- Approbation du Compte de Gestion 2023 du budget communal.
- Approbation du Compte Administratif 2023 du budget communal.
- Approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget communal.
- Approbation du Budget Prévisionnel communal 2024.
- Approbation des montants proposés pour les participations 2024.
- Approbation du Compte de Gestion du budget 2023 de la Caisse des Ecoles.
- Approbation du Compte Administratif 2023 du budget Caisse des Ecoles.
- Approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget Caisse des Ecoles.
- Approbation du budget prévisionnel 2024 de la caisse des écoles.
- Approbation des subventions aux associations 2024
- Validation d'une demande de fonds de concours de 150 000 € auprès de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon pour la réhabilitation du presbytère.
- Attribution d'un fonds de concours de 25 000 € à la CCES pour participation au nouveau modulaire Enfance Jeunesse installé sur le parking du complexe sportif.
- Demande d'une subvention dans le cadre des amendes de polices au Département de Loire-Atlantique pour le projet d'aménagement cyclable de La Touche Basse.

### Informations :

Monsieur le Maire a fait connaître au conseil municipal les décisions ci-après, prises dans le cadre ses délégations attribuées par le conseil municipal :

- signature d'un devis de 34 868 € TTC avec l'entreprise Vert-Lem pour l'achat d'une nouvelle tondeuse pour les services techniques.
- Signature d'un devis de 16 750,50 € TTC avec cette même entreprise pour l'achat de 2 robots tondeuses à destination des terrains de football.
- Suite aux mouvements de personnels administratifs, signature d'une convention d'un montant de 2848 € avec le Centre de Gestion 44 pour une réflexion sur l'organisation de ces services administratifs.
- Abonnement à l'application « Intramuros » qui permettra aux habitants d'être informés des actualités communales par une simple application sur smartphone pour un cout de 45€ HT.
  
- Mme Lory informe de son départ de la collectivité pour celle de Montoir de Bretagne.